TL 2756

Si tu veux la paix

Bulletin de la Section suisse romande de pax christi mouvement catholique international pour la paix.

N° 33/34 septembre / décembre 1995
(Paraît six fois par an)

EDITORIAL

20 ans d'occupation indonésienne

20 ans de résistance timoraise

Le 7 décembre 1975 l'Indonésie envahissait Timor-Est. Henry Kissinger vient de reconnaître que ce sujet avait été abordé dans les conversations que le Président Gérald Ford et lui-même, alors Secrétaire d'Etat, avaient eu avec le Président Suharto deux jours plus tôt. Mais dit-il, les USA n'avaient aucune raison de défendre la permanence du Portugal dans cette ancienne colonie.

Or la question n'était pas la permanence du Portugal. L'ONU proclamait le droit du peuple de Timor-Est à l'autodétermination, et le Portugal récemment libéré de sa dictature oeuvrait dans ce sens. Mais la politique internationale des Etats fait bien peu de cas du droit, exception faite du droit du plus fort. Dans ce cas, vue que l'Indonésie pèse 180 millions d'habitants et Timor-Est seulement 700.000, aucun Etat ne semblait croire à la possibilité d'une indépendance: c'est pourquoi le Gouvernement portugais avait essayé de convaincre l'Indonésie à «gagner les coeurs» des Timorais en leur offrant les bienfaits du développement que la dictature portugaise antérieure ne leur avait jamais donnés.

Le régime militaire indonésien ne fut pas capable d'entendre ce conseil. Faisant allusion au largage des parachutistes indonésiens sur Dili, la capitale, l'évêque portugais de la colonie écrivait aux nouvelles autorités: *«vos hommes sont descendus du ciel comme des anges mais ils se sont conduits comme des démons»*. Le clergé catholique de Timor et Amnesty International estiment que le tiers de la population totale de Timor-Est a été tué ou est mort de maladies et de la famine durant les cinq premières années de l'occupation indonésienne; un taux de génocide proportionnellement plus élevé que celui des juifs par les nazis ou que celui des Cambodgiens par le régime de Pol-Pot.

Le massacre de Santa-Cruz en novembre 1991, 250 tués, 270 disparus et plus de 300 blessés pour réprimer une manifestation pacifique, illustre bien le positionnement du Gouvernement indonésien face à un petit peuple qui continue à refuser sa soumission à un voisin culturellement différent. La détermination des Timorais et la brutalité des occupants indonésiens ont fini par émouvoir l'opinion publique. Les critiques internationales sont encore faibles mais commencent à incommoder les responsables indonésiens: *«C'est comme une pierre dans son soulier»* a déjà dit le Ministre des Affaires Etrangères, Ali Alatas.

Une enquête sérieuse sur le massacre de Santa-Cruz, la réduction de ses troupes stationnées à Timor-Est, la libération des prisonniers politiques, l'ouverture du territoire aux organismes internationaux... autant de promesses arrachées à l'Indonésie par la pression internationale, mais qui n'ont pas été honorées. Nos gouvernements ne doivent-ils pas être davantage interpellés pour augmenter leurs propres pressions sur l'Indonésie? Vingt ans de génocide ne sont possibles qu'avec beaucoup de complicités et de démissions!

Jean Pierre Catry
La Paix est possible à Timor-Est

10 décembre 1995
Journée internationale des droits de l'homme
«Droits de l'homme au féminin: une note de solidarité»

Le thème de la Journée internationale des droits de l'homme 1995 n'est pas un simple jeu de mots: les violations des droits des femmes constituent un chapitre particulièrement lourd en matière de droits de l'homme. Leurs droits et leur intégrité d'êtres humains sont bafoués dans le monde entier. Après la Conférence de Pékin en septembre, il semblait judicieux d'approfondir ce sujet et de récolter des signatures pour des militantes emprisonnées ou poursuivies injustement: Ding Zilin de Chine, Carmen Julia Iglesias de Cuba et Christine Anyanwu du Nigéria.

Vous êtes invités à participer à la récolte des signatures, à la sortie des messes ou dans la rue le samedi précédent. Prenez contact avec le secrétariat pour recevoir le matériel complet ou pour coordonner vos efforts. Rappelez cette Action à votre curé ou pasteur qui reçoivent le matériel nécessaire à la récolte des signatures et sont invités par leurs autorités à appuyer l'Action.

Chacune de vos signatures constituera une note de solidarité supplémentaire - une belle symphonie en fin de compte - que nous voulons faire entendre partout où les femmes sont victimes de harcèlement, de brimades et de violences!

Responsables de l'Action: ACAT, Amnesty International, CSI et Pax Christi. Informations au secrétariat:021 312 26 18.

NATIONAL STEERING COMMITTEE (NSC) OF WOMEN NGOs URGES GOVERNMENT TO
REACH OUT TO GRASSROOTS WOMEN
WOMENS ACTION NETWORK FOR DEVELOPMENT (WAND) GO-NGO WOMENS
NETWORK NATIONAL COUNCIL OF WOMEN OF THE PHILIPPINES (NCWP)
ALLIANCE OF WOMEN OF CULTURAL COMMUNITIES (AWOCC) PHILMUSLIMA
LAKAS NG KABABAIHAN WOMEN'S HEALTH ALLIANCE AND UGNAYAN NG
KABABAIHAN SA PULITIKA (UKP)

Conférence de l'ONU sur les femmes: banderole des Philippines tendue près des ateliers de travail au Forum des ONG à Huairou (photo: A. Wassmer)

Numéros 33 et 34 – *Un bulletin double*

Pour des raisons essentiellement financières, nous nous sommes vus dans l'obligation de mettre ensemble les bulletins de septembre/octobre et de novembre/décembre de cette année. A ce propos nous vous invitons à lire l'encadré en dernière page.

Nous n'avons renoncé par contre ni à notre dossier sur Timor-Est après 20 d'occupation indonésienne ni à 2 pages autour du sujet de la Journée internationale des droits de l'homme du 10 décembre prochain: «Droits de l'homme au féminin: une note de solidarité».

Nous espérons que vous aurez du plaisir à découvrir les différentes contributions de ce numéro d'automne et vous donnons rendez-vous au numéro 35 (janvier/février 1996). Il vous parviendra durant les fêtes de Noël et contiendra le message de Jean-Paul II pour la Journée mondiale de la Paix du 1er janvier.

Pax Christi et Timor-Est aux Nations-Unies à Genève

Pax Christi International a été la première Organisation non-gouvernementale (ONG) à soulever en 1982 avec Pax Romana et Amnesty International la question de Timor-Est au sein de la Commission et de la Sous-commission des droits de l'homme des Nations-Unies à Genève. Il s'agissait d'attirer l'attention de la communauté internationale sur ce peuple à la merci des autorités indonésiennes après l'invasion de son territoire en 1975.

Grâce aux efforts de Pax Christi, la situation des droits de l'homme à Timor a été inscrite officiellement dans l'agenda de la Commission et de la Sous-commission. Depuis quelques années, la question est également défendue de manière très efficace par la délégation portugaise avec laquelle le CNRM (Conseil National de Résistance Maubère) et les autres ONG ont réussi à se coordonner et à coopérer.

Pax Christi International n'a jamais cessé de dénoncer les conditions déplorables de vie dans l'île et a permis à différents témoins, notamment à deux journalistes présents lors du massacre du 12 novembre 1991 au cimetière de Santa Cruz à Dili, d'intervenir devant les instances onusiennes. Pax Christi intervient sur Timor aux différents points de l'ordre du jour qui le permettent: droit à l'autodétermination, administration de la justice, déplacement de populations ou discriminations religieuse, ethnique et linguistique.

Depuis peu, suite aux négociations en cours entre le ministre des affaires étrangères portugais, son homologue indonésien et le CNRM, les dirigeants de la résistance timoraise concentrent leurs efforts diplomatiques sur deux voies:

- obtenir des déclarations de consensus de la part des membres de la Commission obligeant l'Indonésie à accepter des visites de rapporteurs spéciaux et du Haut-Commissaire aux droits de l'homme;
- appuyer l'introduction de la question des violations des droits de l'homme en Indonésie même.

Tandis que le premier objectif a été atteint en hiver 1995, le deuxième point se révèle plus difficile. Il met en cause un Etat économiquement important! Lors de la Sous-commission en août 1995, la résolution sur l'Indonésie a été rejetée par 14 voix contre 9. Le texte exprimait, entre autre, la profonde préoccupation de la Commission devant le fait que le droit à la vie de cinq prisonniers politiques détenus depuis plus de 25 ans soit actuellement menacé et devant les informations faisant état de violations persistantes et systématiques des droits de l'homme dans l'Irian Jaya.

Alessandra Aula,
collaboratrice à la Représentation de Pax Christi International auprès des Nations-Unies à Genève

Jeune Timorais (photo: P. Herren)

Mgr Belo - un leader spirituel pour Timor

Dans l'interview avec José Ramos Horta, il a bien entendu été question du rôle déterminant de l'Eglise et de l'administrateur apostolique à Dili, Mgr Belo, pour l'avenir de Timor:

José Ramos Horta: La résistance et le peuple timorais ont la chance d'avoir, à côté du leader politique Xanana Gusmão, un formidable leader spirituel en la personne de Mgr Belo. Ces deux leaders donnent beaucoup de cohésion à la société. Sans l'Eglise locale, sans le courage et la fermeté de son évêque astucieux et intelligent, la sensibilité internationale actuelle pour Timor n'existerait pas. Mgr Belo n'a rien d'un extrémiste travaillant en solitaire. Beaucoup de prêtres vont plus loin dans leurs revendications. La position du Vatican par contre est très en retrait par rapport à Mgr Belo, et nous cédons parfois à la tendance de la critiquer. Mais sa position n'est pas simple: le Vatican doit apporter sa protection également à d'autres minorités en Indonésie.

La fermeté de Mgr Belo s'est exprimée à la réunion en Autriche où sa déclaration en 16 points a été applaudie et annexée officiellement à la déclaration finale de la réunion qui devait pourtant faire abstraction du statut politique du territoire. Mgr Belo a notamment déclaré que *«la position de l'Eglise de Timor-Est consiste en l'acceptation du choix que fera le peuple timorais [...]. L'Eglise est convaincue que chaque individu doit se référer à sa propre conscience, si participation du peuple veut dire s'unir autour du bien commun. Quand l'autorité s'appuie exclusivement sur des menaces, la peur, l'intimidation et la corruption, le bien commun souffre. Les Timorais sentent qu'ils sont annexés (dominés) et pas intégrés dans une civilisation respectueuse de la loi internationale.»* Implicitement l'Eglise ne soutient donc pas l'intégration de Timor à l'Indonésie et demande que l'on consulte le peuple qui n'a pas encore pu faire son choix. Comment ne pas applaudir une telle position!

Par ailleurs Mgr Belo est toujours candidat au Prix Nobel de la paix et sa candidature est soutenue par l'archevêque Desmond Tutu d'Afrique du Sud, par des groupes de députés au Japon, aux Etats-Unis, au Portugal et par de nombreux académiciens dans le monde entier, notamment en Irlande.

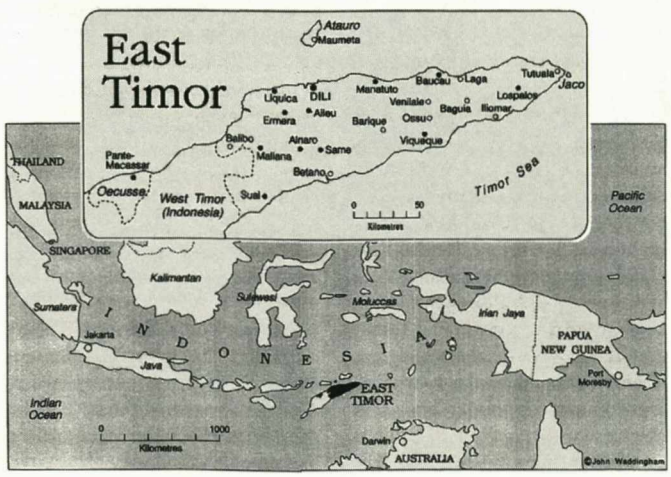

Tiré du bulletin Timor-Link

Quelques éléments historiques

avril 1974: début du processus de décolonisation portugaise.

juillet 1975: accord avec les parties locales pour commencer la décolonisation.

août 1975: éclat de la guerre civile entre différentes parties timoraises en conflit.

7 décembre 1975: attaque militaire indonésienne et occupation du territoire.

mai 1976: Djakarta déclare qu'à travers un acte de libre choix, les Timorais ont choisi de s'intégrer à l'Indonésie.

1975-1990: l'occupation forcée cause plus de 100'000 morts sur une population estimée à 680'000. Au cours des années 80, les ONG et tout particulièrement Pax Christi, commencent à soulever à l'ONU et auprès d'autres instances internationales la question de l'autodétermination de Timor-Est et les violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupant indonésien.

12 novembre 1991: massacre de jeunes désarmés au cimetière de Santa-Cruz à Dili.

janvier 1992: le Portugal propose au secrétaire général de l'ONU d'activer un dialogue sans conditions préalables avec l'Indonésie. Des rencontres ont lieu en décembre 1992, avril et septembre 1993, mai 1994 et en janvier et juillet 1995.

mars 1992: la Commission des droits de l'homme adopte une déclaration de consensus sur la situation à Timor-Est.

20 novembre 1992: Xanana Gusmão, leader de la résistance timoraise, est arrêté à Dili et accusé de rébellion et de séparatisme. Le procès illégitime se déroule sans garantie d'impartialité et d'équité.

mars 1993: la Commission des droits de l'homme adopte une résolution hautement critique sur la situation à Timor-Est.

mars 1994: la Commission des droits de l'homme adopte une déclaration de consensus sur la situation à Timor-Est, sollicitant l'Indonésie à collaborer plus étroitement avec les instances onusiennnes et à élargir les possibilités d'accès à l'île.

juin 1994 - janvier 1995: nombreux incidents violents.

février 1995: M. Bacre Ndiaye, rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, présente à la Commission des droits de l'homme un rapport faisant état d'une atmosphère de terreur et de soupçon à Timor-Est.

mars 1995: la Commission des droits de l'homme adopte une déclaration de consensus sur la situation à Timor-Est dans laquelle l'Indonésie s'engage, entre autre, à inviter le Haut-Commissaire aux droits de l'homme à visiter le territoire au cours de l'année.

16 mai 1995: le ministre australien des affaires étrangères parle d'une «présence militaire oppressive» à Timor-Est

2 - 5 juin 1995: une rencontre de 30 Timorais appartenant aux différentes parties en conflit se tient à Burg Schlaining en Autriche.

octobre 1995: violents affrontements et nombreuses arrestations.